



Conseil de  
l'Union européenne

174414/EU XXVII. GP  
Eingelangt am 23/02/24

Bruxelles, le 23 février 2024  
(OR. fr, en)

6945/24

TOUR 3  
COMPET 220

**NOTE**

---

Origine: La Présidence

Destinataire: Conseil

Objet: Suivi des conclusions du Conseil sur un programme européen pour le tourisme 2030: rapport d'étape du parcours de transition pour le tourisme  
- *Informations communiquées par la présidence*

---

Les délégations trouveront en pièce jointe une note d'information de la présidence pour le point divers sur le tourisme en vue de la réunion du Conseil Compétitivité du 7 mars 2024.

**Suivi des conclusions du Conseil sur un programme européen pour le tourisme 2030: rapport d'étape du parcours de transition pour le tourisme**

*Informations communiquées par la présidence*

La Présidence belge du Conseil de l'Union européenne défend **deux priorités** phares dans le secteur du tourisme: (1) **l'accélération des transitions verte et numérique** et (2) **le maintien du tourisme à l'agenda européen**. Ces priorités s'inscrivent dans la continuité des mesures en tourisme prises par le Conseil, en particulier depuis 2021 dans le contexte des conséquences de la pandémie de Covid-19 sur cette industrie.

Ainsi, les conclusions du Conseil intitulées "Le tourisme en Europe pour la prochaine décennie: durable, résilient, numérique, mondial et social"<sup>1</sup>, adoptées par le Conseil "Compétitivité" le 27 mai 2021, a invité la Commission et les États membres, en coopération avec les parties prenantes, à élaborer un programme européen pour le tourisme 2030/2050. Répondant à cette demande, le Conseil a adopté en décembre 2022 des conclusions établissant un **programme européen pour le tourisme 2030**<sup>2</sup>, comprenant un plan de travail pluriannuel de l'UE visant à aider les États membres, les pouvoirs publics, la Commission et les parties prenantes à rendre le secteur du tourisme plus durable, résilient et numérique. Ce programme 2030 est devenu la **boussole stratégique** pour le Conseil en matière de tourisme.

Dans ce contexte, la mise à jour 2021 de la stratégie industrielle de l'UE soulignait l'importance de soutenir le rétablissement de l'écosystème touristique après le choc de la pandémie de Covid-19, en mettant l'accent sur l'accélération de la double transition, verte et numérique.

---

<sup>1</sup> Conclusions du Conseil, « Tourisme en Europe pour la prochaine décennie : durable, résilient, numérique, mondial et social », adoptées le 27/05/2021 (doc. 8881/21).

<sup>2</sup> Conclusions du Conseil, « Programme européen pour le tourisme 2030 - Conclusions du Conseil, adoptées le 01/12/2022 (doc. 15441/22).

**Le parcours de transition pour le tourisme<sup>3</sup>** a ainsi vu le jour après un processus de cocréation de huit mois. Publié en février 2022, ce parcours identifie 27 domaines d'action destinés à aider la communauté touristique européenne à se remettre avec succès de la pandémie tout en répondant à la demande changeante de consommateurs et à contribuer efficacement aux objectifs du Green Deal et de la Décennie numérique de l'UE, et renforcer la résilience à long terme.

La Commission vient de publier fin janvier 2024 le **premier bilan d'étape** du parcours de transition pour le tourisme. Tous les domaines de travail identifiés progressent, en particulier la transition verte. Pour l'avenir, le rapport d'étape recommande de mettre l'accent sur l'amélioration des données disponibles ; l'accélération de la transition numérique ; le renforcement de la résilience des destination en plaçant le bien-être des résidents locaux au cœur des développements et du suivi, et en se préparant aux effets du changement climatique sur les destinations ; l'investissement dans l'amélioration des compétences de la main-d'œuvre touristiques ; l'accélération des synergies entre les acteurs.

Ce travail devrait se poursuivre par des exercices annuels de bilan, afin de renforcer les connaissances en vue du **rapport qui sera présenté en 2025 au Conseil** de l'UE sur l'avancement de l'Agenda 2030 de l'UE pour le tourisme.

La Présidence belge du Conseil de l'Union européenne a poursuivi les discussions sur le suivi des conclusions du Conseil sur un programme européen pour le tourisme 2030, notre boussole stratégique en tourisme, lors de la **réunion informelle des ministres du tourisme le 20 février** dernier à Louvain-La-Neuve. Au-delà du rapport d'étape du parcours de transition, les Etats membres ont échangé sur leurs actions innovantes pour répondre aux objectifs de la double transition et sur la manière de l'accélérer.

Les points suivants ont émergé des discussions : (1) le numérique comme une force majeure dans la transformation de l'industrie du tourisme ; (2) la formation pour améliorer les compétences ; (3) la durabilité et (4) la qualité de l'offre touristique.

---

<sup>3</sup> Commission européenne, Direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME, Parcours de transition pour le tourisme, Office des publications de l'Union européenne, 2022.

Lors de cette réunion ministérielle informelle, la présidence, ainsi que beaucoup d'États membres, a demandé à la Commission de **maintenir l'attention** accordée au tourisme et de soutenir sa prolongation au-delà de ce mandat européen.

---

*Courtesy translation*

**Follow-up to the Council conclusions on a European Agenda for Tourism 2030:**

**stocktaking report on the Tourism Transition Pathway**

*Information provided by the Presidency*

The Belgian Presidency of the Council of the European Union defends **two key priorities** in the tourism sector: (1) **accelerating the green and digital transitions** and (2) **keeping tourism on the European agenda**. These priorities are in line with the measures in tourism taken by the Council, particularly since 2021 in the context of the consequences of the Covid-19 pandemic on this industry.

For example, the Council conclusions on "Tourism in Europe for the next decade: sustainable, resilient, digital, global and social",<sup>4</sup> adopted by the Competitiveness Council on 27 May 2021, invited the Commission and Member States, in cooperation with stakeholders, to develop a European Tourism Agenda 2030/2050. In response to this request, the Council adopted conclusions in December 2022 establishing a **European Agenda for Tourism 2030**<sup>5</sup>, including a multiannual EU work plan to support Member States, public authorities, the Commission and stakeholders in making the tourism sector more sustainable, resilient and digital. This 2030 programme has become the Council's **strategic compass** for tourism.

---

<sup>4</sup> Council conclusions, "Tourism in Europe for the next decade: sustainable, resilient, digital, global and social", adopted on 27/05/2021 (doc. 8881/21).

<sup>5</sup> Council conclusions, "European Agenda for Tourism 2030 - Council conclusions, adopted on 01/12/2022 (doc. 15441/22).

In this context, the 2021 update of the EU Industrial Strategy highlighted the importance of supporting the recovery of the tourism ecosystem after the shock of the Covid-19 pandemic, with a focus on accelerating the twin transitions, green and digital. The **transition path for tourism<sup>6</sup>** was thus born after an eight-month co-creation process. Published in February 2022, this pathway identifies 27 areas of action to help the European tourism community successfully recover from the pandemic while responding to changing consumer demand and effectively contribute to the objectives of the EU Green Deal and Digital Decade and build long-term resilience.

At the end of January 2024, the Commission published **the first progress report** on the transition pathway for tourism. All identified areas of work are progressing, in particular the green transition. Looking ahead, the progress report recommends focusing on: improving available data; accelerating the digital transition; building destination resilience by putting the well-being of local residents at the heart of developments and monitoring, and preparing for the effects of climate change on destinations; investing in improving the skills of the tourism workforce; the acceleration of synergies between the actors.

This work should be followed by annual stocktaking exercises, in order to build knowledge for the **report to be presented in 2025 to the Council** of the EU on the progress of the EU's 2030 Agenda for Tourism.

The Belgian Presidency of the Council of the European Union continued discussions on the follow-up to the Council conclusions on a European Agenda for Tourism 2030, our strategic compass for tourism, at the **informal meeting of tourism ministers on 20 February** in Louvain-La-Neuve. In addition to the progress report on the transition pathway, Member States exchanged views on their innovative actions to meet the objectives of the twin transitions and how to accelerate it. The following points emerged from the discussions: (1) digital as a major force in transforming the tourism industry; (2) education to improve skills; (3) the sustainability and (4) the quality of the tourism offer.

During this informal ministerial meeting, the Presidency, as well as many Member States, called onto the Commission to **maintain the attention** granted to tourism in the past years and to support its extension beyond this European mandate.

---

<sup>6</sup> European Commission, Directorate-General for Internal Market, Industry, Entrepreneurship and SMEs, Transition pathway for tourism, Publications Office of the European Union, 2022.